

## SECONDE SÉANCE DISTINCTE

2 h. 45 p.m.

L'honorable MAURICE BOURGET, Président.

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Baird,	Davies,	Kinley,	Robertson,
Basha,	Denis,	Lang,	( <i>Kenora-Rainy</i>
Beaubien	Dessureault,	Lefrançois,	<i>River</i> ),
( <i>Bedford</i> ),	Dupuis,	Leonard,	Robertson,
Beaubien	Fergusson,	Macdonald	( <i>Shelburne</i> ),
( <i>Provencher</i> ),	Flynn,	( <i>Brantford</i> ),	Roebuck,
Bélisle,	Fournier ( <i>de</i>	MacDonald	Savoie,
Bishop,	<i>Lanaudière</i> ),	( <i>Queens</i> ),	Smith
Blois,	Fournier	McGrand,	( <i>Kamloops</i> ),
Boucher,	( <i>Madawaska-</i>	Méhot,	Smith ( <i>Queens-</i>
Bourget,	<i>Restigouche</i> ),	Monette,	<i>Shelburne</i> ),
Bourque,	Gélinas,	O'Leary	Sullivan,
Brooks,	Gershaw,	( <i>Antigonish-</i>	Taylor ( <i>Norfolk</i> ),
Buchanan,	Gladstone,	<i>Guysborough</i> ),	Taylor
Burchill,	Grosart,	O'Leary	( <i>Westmorland</i> ),
Cameron,	Haig,	( <i>Carleton</i> ),	Thorvaldson,
Choquette,	Hayden,	Paterson,	Vaillancourt,
Connolly	Hollett,	Pearson,	Veniot,
( <i>Halifax-Nord</i> ),	Horner,	Phillips,	Vien,
Connolly	Inman,	Pouliot,	Welch,
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	Irvine,	Power,	White,
Croll,	Isnor,	Quart,	Willis,
	Jodoin,	Rattenbury,	Woodrow.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres du Parlement:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je vous souhaite la bienvenue à la deuxième session de la vingt-sixième législature du Canada.

Il est possible, à l'heure actuelle, malgré des problèmes nombreux, de délibérer sur les affaires canadiennes et internationales dans un climat d'espoir raisonné.

Mon Gouvernement s'efforcera de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à maintenir la paix et à améliorer les rapports internationaux; à renforcer notre unité nationale grâce à un fédéralisme coopératif; à favoriser le plein emploi de la main-d'œuvre ainsi que la croissance rationnelle de notre économie; et à élargir les possibilités d'une bonne existence, qui devraient être accessibles à tous les Canadiens.

Nous songeons avec plaisir à la visite que nous rendra, l'automne prochain, Sa Majesté la Reine Élisabeth. La présence parmi nous de la Reine du Canada marquera, pour notre pays, le moment historique des conférences interprovinciales sur la Confédération; et elle fera ressortir de nouveau l'importance que nous accordons au Commonwealth, qui peut stimuler puissamment la compréhension et la collaboration dans un monde dont les parties deviennent toujours plus interdépendantes.

Nous avons récemment accueilli avec grand plaisir à Ottawa le Premier Ministre et le Ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, avec lesquels nous avons discuté fructueusement de nombreuses questions d'intérêt commun.

Depuis la fin de la dernière session du Parlement, mon Premier Ministre a visité la France et les États-Unis. Ses entretiens amicaux avec le Président de la République française vont favoriser des relations de plus en plus étroites entre la France et le Canada.

L'association unique du Canada et des États-Unis s'est trouvée symbolisée dans la signature, par le Président et le Premier Ministre, d'un accord en vertu duquel les deux pays deviennent, pour la première fois, copropriétaires de terrains, à l'endroit où sera aménagé le parc international Roosevelt-Campobello. Vous serez invités à approuver le texte législatif mettant en œuvre cet accord.

Un protocole signé au cours de la visite du Premier Ministre à Washington fera du traité du Columbia une base pour des entreprises d'un grand intérêt pour les deux pays. Cela a été rendu possible grâce aux négociations fructueuses entre mes Ministres et le Gouvernement de la Colombie-Britannique. Vous serez priés d'examiner et d'approuver le traité du Columbia et le protocole.

Le Canada prendra part cette année à d'importantes négociations commerciales et douanières. Mes Ministres vont négocier en vue d'accroître les débouchés pour les exportations du Canada grâce à la libéralisation des échanges internationaux.

Dans la conduite des affaires extérieures, mon Gouvernement continuera à travailler à la conciliation des différends internationaux et à la recherche de mesures pratiques conduisant à un désarmement bien contrôlé. De telles mesures supposent que les moyens de défense du monde libre demeurent puissants. Mon Gouvernement soumettra à votre approbation l'énoncé d'une nouvelle politique de défense conçue pour que le Canada puisse continuer à contribuer efficacement au maintien de la paix, en collaboration avec nos alliés.

Au pays, l'économie a connu une expansion encourageante. L'emploi a augmenté à un rythme accéléré et le nombre des Canadiens en quête de travail

a baissé. Toutefois, de nouveaux progrès s'imposent. Mes Ministres proposeront diverses mesures qui augmenteront encore l'emploi et élèveront le niveau de vie en renforçant et en développant les industries primaires et secondaires du Canada.

Vous serez invités à étudier un ensemble de propositions tendant à modifier la réglementation publique des chemins de fer et à faciliter l'adaptation du réseau ferroviaire aux besoins actuels et futurs.

Il vous sera soumis une mesure visant à établir des salaires minimums, des heures de travail maximums, des congés statutaires et d'autres normes de travail pour les entreprises relevant de la compétence fédérale.

Il vous sera présenté une mesure tendant à établir un régime complet de pensions à participation.

Vous serez priés d'autoriser, après consultation avec les provinces, des arrangements en vertu desquels ceux qui font des études universitaires et qui ont besoin d'une telle aide pourront obtenir des prêts sans avoir à verser d'intérêts durant leurs années d'études.

Il vous sera proposé des modifications importantes à la Loi nationale sur l'habitation.

Vous serez invités à approuver les modifications des accords fiscaux avec les provinces, dont il a été convenu lors de la conférence-fédérale-provinciale de novembre dernier, qui assurent l'application du principe de la péréquation des recettes provinciales provenant des domaines d'imposition partagés. Mes Ministres ont pour principe de poursuivre la tenue des conférences fédérales-provinciales qui, l'an dernier, ont permis d'améliorer considérablement la collaboration entre l'État fédéral et les provinces.

Vous serez saisis d'une mesure visant à nommer un Ministre de l'Aménagement rural, afin que mon Gouvernement puisse poursuivre sa politique d'attention accrue aux besoins de l'agriculture tant dans l'Est que dans l'Ouest du pays. Vous serez invités à étudier d'autres mesures tendant à favoriser l'amélioration des exploitations agricoles et l'augmentation de leurs revenus.

Vous serez saisis d'une mesure visant à établir une limite de douze milles pour ce qui est de l'exploitation des pêcheries canadiennes. De concert avec les provinces, mon Gouvernement entreprendra un programme national d'expansion de la pêche, pour donner suite aux conclusions de la conférence fédérale-provinciale sur les pêcheries, qui a eu lieu le mois dernier.

Il vous sera demandé de considérer des mesures destinées à renforcer la position des périodiques publiés au Canada.

Vous serez appelés à vous prononcer sur un projet de loi concernant le remaniement de la carte électorale.

Mon Gouvernement a l'intention d'instituer une enquête en vue de déterminer la méthode la plus pratique d'imposer une limite, d'application possible, aux dépenses faites au cours des campagnes électorales.

Vous serez saisis d'une mesure visant à fixer l'âge de retraite des sénateurs.

Vous serez invités à étudier des modifications à la Loi sur la citoyenneté qui assureront une entière égalité de droits à tous les citoyens canadiens, où qu'ils soient nés.

Vous serez priés d'étudier des mesures visant à faciliter la réorganisation de l'administration, afin d'en accroître la valeur et le rendement. En particulier, il vous sera proposé un projet de loi tendant à placer le Conseil du Trésor sous la présidence d'un ministre distinct, qui consacra tous ses efforts aux problèmes de plus en plus urgents que pose la gestion de la fonction publique et des dépenses de l'État. Le président du Conseil du Trésor sera chargé de mettre en pratique d'autres recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement.

Vous serez invités à étudier d'autres projets de loi.

*Membres de la Chambre des communes,*

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et paiements autorisés par le Parlement.

Vous serez invités à approuver que soient institués de nouveau le comité de la défense et celui de la procédure et de l'organisation du Parlement, et à instituer d'autres comités spéciaux.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Vaillancourt présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer.»

Le bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main le discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard,

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mardi prochain, le 25 février 1964.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.